1.2.1 Commerce des produits et services à privilégier d'un point de vue écologique

Sommaire du projet

Ce projet s'appuie sur les travaux déjà entrepris dans les domaines des produits et services écologiques, du financement de la protection de l'environnement, des mécanismes du marché connexes à la séquestration du carbone, de l'efficacité énergétique et de l'énergie renouvelable en Amérique du Nord. En outre, il doit permettre d'examiner les possibilités créées par le rapport de la CCE sur l'électricité et l'environnement, rédigé en vertu de l'article 13 de l'ANACDE, de même que par le programme de mise en œuvre, adopté à Johannesburg, sur l'énergie renouvelable (chapitre 19) et l'approvisionnement gouvernemental. On continuera de mettre au point des outils visant à faciliter la multiplication des échanges de produits et services écologiques, notamment des programmes d'étiquetage et de certification des produits écologiques (et les méthodes concertées connexes, comme les principes de l'équivalence et de la reconnaissance mutuelle) et des projets d'approvisionnement et d'achat écologiques liées au commerce international (notamment le soutien au projet/réseau d'écologisation des achats en Amérique du Nord et à l'Alliance nord-américaine pour la consommation durable). Il est prévu de poursuivre les activités suivantes : évaluer la demande de produits et services écologiques de la part des détaillants et des consommateurs (en déterminant notamment dans quelle mesure les consommateurs sont prêts à payer pour ce type de produits et services); déterminer les possibilités que présentent, pour la protection de l'environnement, le marché des énergies renouvelables et les progrès en matière d'efficacité énergétique; étudier de près les secteurs de la culture de café durable et de l'agriculture durable, de l'énergie renouvelable et des produits de bureau, ainsi que le palmier *Chamædorea* et d'autres produits choisis. En ce qui a trait à l'énergie renouvelable, la Commission a effectué des études sur de nombreuses questions relatives à cette forme d'énergie en Amérique du Nord, à savoir : les avantages que présente l'énergie renouvelable pour l'environnement; l'utilisation accrue de l'énergie renouvelable – obstacles et possibilités; les mécanismes commerciaux qui peuvent favoriser une plus grande utilisation de l'énergie renouvelable; une analyse approfondie des critères des normes applicables aux portefeuilles d'énergie renouvelable, une analyse juridique des répercussions possibles du commerce de l'énergie renouvelable en vertu de l'ALÉNA.

Buts et objectifs

Ce projet doit permettre en premier lieu une utilisation plus efficace des méthodes axées sur les mécanismes du marché à l'appui de la protection de l'environnement, de même que de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité. Il s'agira de sensibiliser davantage le public aux avantages pour l'environnement des produits à privilégier d'un point de vue écologique, d'appuyer les efforts concertés visant à multiplier ce type de programmes (p. ex., en matière d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique), de faciliter la multiplication des échanges de ces produits et services en Amérique du Nord. Pour atteindre cet objectif, on intensifiera la coopération nord-américaine en ce qui concerne le commerce de produits et services à privilégier d'un point de vue écologique. Les participants au projet ont défini un certain nombre d'obstacles dans la chaîne de commercialisation des produits et services à privilégier, qui limitent l'expansion de ce marché, et ils s'efforcent d'éliminer ces obstacles. Ils participent à un certain nombre d'activités entreprises à divers stades de la « chaîne » d'élaboration du produit ou de prestation du service, que ce soit en améliorant les critères de définition des produits et services « verts » ou durables, ou en étudiant les possibilités de consommation durable. La recherche d'approches novatrices axées sur les mécanismes du marché à l'appui du commerce des produits et services écologiques fait partie intégrante des activités liées au projet.

Le projet permettra de poursuivre l'examen de ces étapes distinctes de la chaîne de commercialisation des produits et services écologiques, par le biais des activités suivantes :

- évaluer et, dans la mesure du possible, quantifier les avantages relatifs pour l'environnement des produits et services écologiques choisis, notamment l'énergie renouvelable;
- déterminer la valeur économique des produits et services environnementaux, ainsi que les tendances en matière de commerce international;
- favoriser l'adoption d'approches transparentes et concertées des programmes d'étiquetage et de certification des produits écologiques d'application volontaire, en examinant le lien entre l'établissement de critères pour les différents programmes de ce type et les pratiques exemplaires des organismes chargés de la normalisation dans un contexte plus général;

- en collaboration avec des organisations internationales pertinentes, participer à l'étude des incidences environnementales et économiques que peuvent avoir les divers produits et services à privilégier (notamment l'énergie renouvelable), par le biais d'analyses de scénarios à la fois transparentes et scientifiques;
- poursuivre la constitution de la base de données de la CCE consacrée aux programmes sur l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique et aux produits connexes, en vue d'accroître la transparence et la comparabilité de ces données à l'échelle nord-américaine;
- appuyer les programmes ciblés de sensibilisation du public à l'environnement, en élaborant des projets modèles et des pratiques exemplaires axés sur les produits et services à privilégier, notamment des projets relatif à l'énergie renouvelable et à l'efficacité énergétique;
- appuyer l'adoption d'une approche plus transparente et plus efficiente de l'échange d'information par les spécialistes des approvisionnements publics et institutionnels, afin d'éviter tout dédoublement d'activités et de renforcer l'efficacité de ce secteur important;
- poursuivre l'étude du potentiel de commercialisation des produits et services à privilégier, en effectuant notamment des analyses de marché, qui s'inspireront des études déjà entreprises au sujet du café, du palmier *Chamædorea*, du tourisme durable, de l'énergie renouvelable, d'autres enquêtes omnibus consacrées aux enjeux environnementaux;
- définir les possibilités d'exportation de produits et services écologiques pour les producteurs et les fabricants, en particulier pour les petites et moyennes entreprises (PME);
- étudier les possibilités de développement, de diffusion et de transfert des biens de production d'énergie renouvelable, en examinant notamment les problèmes de transport et de distribution;
- définir, en collaboration avec les organisations internationales pertinentes, les éventuels obstacles au commerce des produits et services à privilégier, de même que les mécanismes permettant d'atténuer ou d'éliminer de tels obstacles;
- peaufiner les analyses et les politiques définissant le rôle des gouvernement en matière d'appui aux mécanismes du marché d'application volontaire (p. ex., la suppression des barrières, une sensibilisation accrue), en définissant le rôle qui incombe au secteur privé (p. ex., responsabilités des entreprises) et aux ONG (p. ex., formation et sensibilisation) dans le cadre de l'identification des marchés pour les produits et services écologiques.

En ce qui concerne l'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique, l'objectif principal, qui s'appuie sur les recommandations du rapport du Secrétariat sur l'électricité (établi en vertu de l'article 13 de l'ANACDE), les recommandations que le Conseil a formulées en juin 2002 et les travaux sur les mécanismes du marché applicables à la séquestration du carbone, à l'efficacité énergétique et à l'énergie renouvelable en Amérique du Nord, consiste à faire valoir les bienfaits de l'énergie renouvelable pour l'environnement, par le biais, notamment :

- de l'application d'une approche concertée de l'évaluation des avantages environnementaux de l'énergie renouvelable et des programmes d'efficacité énergétique;
- de la détermination de marchés potentiels et des obstacles à l'accès aux marchés de l'énergie renouvelable, notamment des possibilités et des problèmes liés aux méthodes de commercialisation de l'énergie renouvelable axées sur les mécanismes du marché;
- de l'échange d'information, le cas échéant, sur l'efficacité énergétique avec les groupes et organisations intéressés, dont le Groupe de travail nord-américain sur l'énergie;
- de la promotion d'un dialogue constant au sujet de la définition de diverses formes d'énergie renouvelable, de même que de la détermination des pratiques exemplaires relatives à l'énergie renouvelable et à l'efficacité énergétique qui peuvent être reproduites.

Ces buts seront précisés après la tenue, en mars 2003, du deuxième Symposium nord-américain sur les liens entre l'environnement et le commerce, dont les thèmes seront l'agriculture et l'énergie.

Résultats prévus

- L'intensification de la coordination des activités de promotion des produits et services écologiques à privilégier d'un point de vue écologique en Amérique du Nord, ce qui devrait entraîner un accroissement de la production, de la consommation et des échanges de ces produits et services en Amérique du Nord, notamment dans le domaine de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique.
- L'amélioration de la transparence et de la comparabilité des programmes d'étiquetage des produits écologiques.
- Une protection accrue de l'environnement, dans la limite des contraintes imposées par les réductions budgétaires, en établissant des liens entre les divers intervenants et en évitant tout dédoublement des activités.

- L'atténuation des différends commerciaux portant sur les biens et services écologiques, dont les questions touchant leur certification, en insistant sur les bienfaits environnementaux de ces produits et services, en renforçant la coopération entre utilisateurs, producteurs, organismes de certification, organismes de normalisation et réseaux chargés de l'approvisionnement écologique en Amérique du Nord, en favorisant une utilisation novatrice des approches axées sur les mécanismes du marché.
- Le renforcement de la coopération à l'échelle nord-américaine en vue de réduire les coûts d'utilisation de l'énergie renouvelable et de mise en œuvre des programmes d'efficacité énergétique, en travaillant régulièrement à la définition des diverses formes d'énergie renouvelable et en recueillant des données plus fiables sur l'utilisation possible des mécanismes du marché.
- L'amélioration de la qualité de l'environnement, ainsi que de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité en Amérique du Nord.

Justification

Depuis plus de dix ans, de nombreux intervenants cherchent à « exploiter le pouvoir du marché » à l'appui des objectifs de protection de l'environnement, et à démontrer que le commerce peut favoriser la protection de l'environnement. Depuis plusieurs années, un certain nombre d'organisations, dont la CCE, l'OCDE, la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) et le PNUE, étudient certains volets de cet objectif global. À la fin de 2001, la déclaration de Doha, rédigée par les ministres des pays membres de l'OMC, a mis en lumière les problèmes liés à la libéralisation des échanges de produits et services écologiques, et renforcé la volonté des intervenants d'appuyer les méthodes de protection de l'environnement axées sur les mécanismes du marché. L'expérience acquise jusqu'à maintenant par les participants à ce projet révèle à quel point il est important d'intervenir aux différentes étapes de la chaîne d'élaboration des produits et des services, afin de définir les possibilités et les obstacles associés à ces nouveaux marchés. Voici certains des obstacles qui continuent à limiter les avantages potentiels des produits et services à privilégier d'un point de vue écologique : aucun échange d'information entre producteurs et consommateurs; classification difficile des produits et services écologiques; coût relativement élevé des transactions pour les petits et moyens producteurs tenus de respecter les exigences en matière d'étiquetage et de certification des produits écologiques; lacunes en ce qui concerne l'information (la sensibilisation) des consommateurs au sujet des effets de leurs habitudes de consommation sur l'environnement; carences générales en ce qui concerne la sensibilisation à l'environnement (*Les enseignements tirés des travaux menés par la CCE dans le domaine des produits et services écologiques* – Note d'information préparée pour la réunion publique du CCPM tenue à Guadalajara, État de Jalisco, Mexique, le 28 juin 2001).

L'intégration de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique dans ce projet va dans le sens des objectifs clés énoncés dans le communiqué publié à l'issue de la IXe session ordinaire du Conseil de la CCE, tenue en juin 2002, de même que des recommandations présentées dans le rapport du Secrétariat sur l'électricité et l'environnement établi en vertu de l'article 13 de l'ANACDE. Compte tenu de la multiplication des activités de production et de distribution d'électricité, de même que de l'expansion du commerce de l'énergie entre les trois pays signataires de l'ALÉNA, il devient de plus en plus complexe d'assurer la protection de l'environnement nord-américain. Au terme d'une réunion d'information consacrée aux activités du Groupe de travail nord-américain sur l'énergie, les membres du Conseil ont convenu que la CCE devrait continuer à déployer des efforts complémentaires à ceux du Groupe. À cette fin, ils ont recommandé la création d'un groupe de travail nord-américain sur la qualité de l'air, qui relèvera du secteur de programme relatif aux polluants et à la santé et qui travaillera en collaboration avec les responsables du secteur de programme relatif à l'environnement, à l'économie et au commerce, au besoin. Un certain nombre de recommandations adaptées au présent projet ont été formulées : poursuivre les travaux entrepris par le Secrétariat dans le domaine de l'énergie renouvelable, notamment le dialogue relatif à la transparence des définitions de diverses formes d'énergie renouvelable, ainsi qu'à leur viabilité scientifique et technique; favoriser une analyse plus approfondie des aspects environnementaux du développement du marché des énergies renouvelables; favoriser les activités de sensibilisation du public; harmoniser davantage les bases de données; étudier la possibilité de développer et de commercialiser les nouvelles technologies écologiques de création d'énergie renouvelable; étudier les modes de transmission et de distribution de l'électricité renouvelable; promouvoir l'efficacité énergétique et la cogénération. En outre, les participants à ce projet collaboreront avec les responsables du secteur de programme relatif aux polluants et à la santé, en vue de définir et d'examiner les obstacles, les possibilités, les défis et les principes associés aux systèmes d'échange de crédits d'émissions, et de trouver des solutions aux problèmes connexes (suivi des travaux entrepris en 2002 sur les mécanismes du marché applicables à la séquestration du carbone, à l'efficacité énergétique et à l'énergie renouvelable).

État d'achèvement

Jusqu'à maintenant, les études relatives aux produits et services écologiques et aux mesures axées sur les mécanismes du marché nous ont notamment appris que, pour réussir à établir des liens entre l'environnement et l'économie qui profiteront à tous les intervenants, il faut effectuer des analyses, renforcer les capacités, partager l'information et stimuler le dialogue entre les différents groupes composant certains segments de marché. Pour parvenir à l'utilisation durable et à la conservation des ressources en s'appuyant sur les mécanismes du marché, il faut établir un lien entre, d'une part, les analyses microéconomiques et, d'autre part, des activités appropriées axées sur le renforcement des capacités et le réseautage (notamment).

Le projet a tiré parti de plusieurs activités de la CCE, notamment ses travaux en cours portant sur le café d'ombre, le palmier *Chamædorea* (qu'elle a décidé, en 2001, de mener dans le cadre du présent projet au lieu de celui sur le commerce des espèces sauvages) et à l'écotourisme. Pour connaître les caractéristiques écologiques de ces produits, on s'est inspiré des leçons tirées des travaux menés en collaboration avec les intervenants suivants : le *Smithsonian Migratory Bird Center* (Centre smithsonien pour les oiseaux migrateurs), dont des travaux visent à élaborer des critères applicables aux producteurs de café d'ombre (2000); le Centre international de recherche en agro-sylviculture, afin d'évaluer les incidences de la culture du café d'ombre, et de l'agriculture sous couvert forestier (« agriculture d'ombre ») en général, sur la flore, les oiseaux, les mammifères, les reptiles et la biodiversité (2001); l'*Instituto Nacional de Estadística, Geografía e Informática* (INEGI, Institut national de statistiques, de géographie et d'informatique) du Mexique, afin de déterminer le lien entre les régions riches en biodiversité et la production agricole à petite échelle (2001); l'organisation *Resources for the Future*, afin de mesurer le taux de réorientation de la vocation des terres forestières au profit de la production de café au Mexique (2001). Il est aussi question de se servir des conclusions préliminaires d'une étude de la CCE sur le palmier *Chamædorea* (2002) et des résultats du projet sur l'observation des baleines dans la région s'étendant de l'État de Baja California à la mer de Béring.

Par ailleurs, le projet a donné lieu à une synthèse des résultats de précédentes études sur la demande, réalisées par la CCE dans le cadre du projet sur les produits et services écologiques et le projet sur les possibilités du marché. Ces études comprennent : une analyse étendue de la demande potentielle pour le café d'ombre en Amérique du Nord (1999); une étude de marché sur l'intérêt des consommateurs pour l'écotourisme (2001); une évaluation du marché et la tenue d'une réunion de spécialistes sur le palmier *Chamædorea*, particulièrement sur la fluctuation des prix et du volume d'exportations [*Comisión Nacional para el Conocimiento y Uso de la Biodiversidad* (2000) et CCE, Montréal (2001)]; l'évaluation de l'attitude du secteur privé à l'égard des produits et services écologiques, y compris l'examen de questions touchant l'approvisionnement des organismes gouvernementaux (2001); une enquête commerciale sur le café cultivé de façon durable et, de concert avec la *Comisión Nacional para el Ahorro de Energía* (Conae, Commission nationale sur les économies d'énergie), un sondage auprès de cent des plus importantes entreprises consommatrices d'électricité au Mexique, afin de mesurer leur intérêt pour l'électricité produite à partir de ressources renouvelables et leur désir d'en acheter (2001), une enquête de suivi sur les contraintes et les possibilités connexes à l'achat d'énergie renouvelable au Mexique, en collaboration avec la Conae.

Le projet demeurera principalement axé sur les défis auxquels sont confrontés les petits producteurs et les fournisseurs, ainsi que leurs collectivités et intermédiaires désireux d'appuyer les écomarchés. L'expérience a montré que l'une des principales causes d'échec de ces marchés est le manque de communication entre les différents intervenants. On reconnaît de plus en plus que les ONG ont un rôle à jouer pour combler cette lacune. Par exemple, la CCE a organisé un certain nombre de réunions et d'ateliers avec de petits producteurs, dont des producteurs de café et des membres de coopératives (Oaxaca, mars 2000, et San Cristóbal, 2001); avec des organisateurs de voyages écotouristiques et d'autres intervenants en vue d'élaborer des approches commerciales connexes (La Paz, mars 2001); avec des producteurs et des consommateurs d'électricité (novembre 2001).

Le 18 septembre, à Montréal, la CCE a présidé une réunion préliminaire sur la collaboration nécessaire à l'échelle nord-américaine en matière d'achats écologiques. Les organisations suivantes étaient représentées à la réunion : le *Center for a New American Dream* (Centre pour un nouveau rêve américain), Terra Choice Inc., l'*US Environmental Protection Agency* (EPA, Agence de protection de l'environnement des États-Unis), Environnement Canada, le *Secretaría de Medio Ambiente y Recursos Naturales* (Semarnat, Secrétariat à l'Environnement et aux Ressources naturelles) du Mexique, Inform, *Green Seal*, des groupes de l'industrie, des groupes d'acheteurs, le Conseil international pour les initiatives écologiques communales, le *Consumer's Choice Council* (Conseil sur le choix du consommateur) et la CCE. Un représentant du ministère de l'Environnement de chaque gouvernement signataire de l'ALÉNA a fait un exposé sur les programmes d'approvisionnement de son organisme; à la suite de ces exposés, on a dressé une liste des obstacles à la promotion des achats écologiques au sein de chaque organisme. La démarche visait à

examiner les problèmes, à y trouver des solutions et à définir la meilleure façon de concrétiser ces solutions dans les trois pays. Il a été convenu de rédiger un rapport d'orientation définissant les tendances en matière d'achats écologiques en Amérique du Nord aux échelons municipal, étatique/provincial et fédéral, de même que les incidences environnementales connexes. Ce rapport a été produit pour illustrer les avantages économiques et environnementaux que peut présenter l'approvisionnement écologique. Trois réunions ont été organisées dans les pays signataires de l'ALÉNA en association avec l'Alliance nord-américaine pour la consommation durable; elles avaient pour but d'étudier la possibilité de travailler de manière concertée en vue d'augmenter la consommation de produits et services durables dans les trois pays.

Ces travaux viennent compléter ceux qu'a entrepris la CCE sur la conclusion de partenariats communautaires pour appuyer la commercialisation des écoproduits, notamment avec les petits exploitants agricoles et les petites coopératives (2001), qui ont conduit à la création du Conseil mexicain pour le café produit de façon durable. Ils reposent sur les conclusions des travaux que subventionne le Fonds nord-américain pour la coopération environnementale (FNACE) et sur les réseaux créés dans le cadre de ce fonds. Par ailleurs, la CCE a organisé plusieurs réunions avec des producteurs de café et d'autres produits et avec des grossistes afin de les informer des ouvertures de marché pour les produits agricoles d'ombre, le palmier *Chamædorea* et d'autres produits. Le personnel de la CCE a notamment rencontré des acheteurs de café et des grossistes (New York, Miami et Montréal, 2001), de même que des représentants de la Banamex, du *Consejo Mexicano del Café* (Conseil mexicain du café) et de la Banque mondiale dans le but d'examiner le rôle que pourraient jouer les gouvernements et les organisations internationales (voir *État d'avancement du projet : Fonds pour une agriculture durable*).

Les travaux de la CCE visaient également à améliorer la transparence et la comparabilité des données sur les marchés des produits et services écologiques et sur les consommateurs. Jusqu'à maintenant, la CCE a établi un rapport sommaire sur les programmes d'étiquetage et de certification écologiques et d'approvisionnement en vigueur en Amérique du Nord (1999). Elle a également publié le *Recueil d'information sur le tourisme durable en Amérique du Nord* (2001) et a actualisé quatre bases de données offrant des fonctions de recherche sur les produits et services écologiques et concernant : a) les programmes d'étiquetage et de certification du café; b) les programmes de certification des activités écotouristiques, les codes de bonnes pratiques, l'application facultative de lignes directrices et d'autres mesures connexes; c) les fournitures de bureau, en particulier les produits éconergétiques; d) la production d'écoélectricité, l'étude des programmes de certification de l'écoélectricité par des tierces parties et des critères connexes, les lignes directrices relatives à la commercialisation de l'écoélectricité, la définition de l'électricité produite à partir de ressources renouvelables et les normes applicables aux portefeuilles d'énergie renouvelable découlant de la législation sur la restructuration du secteur de l'électricité, ainsi que d'autres renseignements que l'on peut consulter sur le Web, à l'adresse <http://www.cec.org/pubs_info_resources/databases/index.cfm?varlan=francais&year=2001>. En outre, en 2002, le FNACE a appuyé la promotion de l'utilisation de séchoirs à café solaires dans les régions rurales du Mexique, de l'énergie éolienne au Canada et de produits éconergétiques aux États-Unis. La traduction du rapport sur la commercialisation du palmier *Chamædorea* est en cours en vue de sa publication dans les trois langues. La CCE examine le potentiel de commercialisation de cette espèce de concert avec des groupes religieux, qui sont les plus importants consommateurs de ce produit en Amérique du Nord.

Activités en 2003

Aperçu

En 2003, les responsables du projet continueront de chercher des moyens novateurs de promouvoir la production, la consommation et la conservation durables, en examinant en particulier le lien entre l'étiquetage ou la certification des produits écologiques et leur acquisition, ainsi que le rôle mutuellement bénéfique que peuvent jouer ces activités pour multiplier les échanges de produits et services à privilégier d'un point de vue écologique. Les participants au projet tireront des enseignements de l'examen des marchés des produits écologiques, en facilitant l'élaboration de politiques favorables aux marchés privés de produits et services écologiques (portant sur l'établissement des prix, les incitatifs et les options d'approvisionnement).

2003	**Montants estimatifs ($CAN)**
Activité 1 : Amélioration de la transparence et de la comparabilité des programmes d'étiquetage et de certification des produits écologiques.	**95 000 $**

• Sous-activité 1 : Expansion de la base de données de la CCE consacrée à certains programmes d'étiquetage et de certification des produits écologiques et aux définitions essentielles en y intégrant des données de l'EPA, d'Environnement Canada et de Terra Choice, notamment, afin de constituer un seul guichet d'information en Amérique du Nord; analyse empirique de la comparabilité des critères environnementaux et des critères connexes; détermination des lacunes en matière d'information et des possibilités de coopération accrue pour la collecte de données et le partage de celles-ci entre les partenaires nord-américains, notamment les données relatives à l'énergie renouvelable.	55 000 $
• Sous-activité 2 : Organisation de deux ateliers techniques avec des intervenants clés responsables de différents programmes d'étiquetage et de certification et des représentants des Parties, afin de définir les possibilités de coopération dans des domaines comme la reconnaissance mutuelle, l'évaluation de la conformité et l'équivalence des normes : le premier atelier, qui portera sur l'énergie renouvelable, sera coordonné par le Groupe de travail nord-américain sur la qualité de l'air; le thème du deuxième atelier sera déterminé plus tard.	40 000 $
Activité 2 : Appui de la coopération entre les responsables des approvisionnements publics, institutionnels et privés.	**65 000 $**
• Sous-activité 1: Appui du projet/réseau d'écologisation des achats en Amérique du Nord, dans le cadre d'un atelier technique réunissant plusieurs groupes clés.	30 000 $
• Sous-activité 2 : En collaboration avec les intervenants clés, élaboration de lignes directrices, étude des possibilités de renforcement des capacités, élaboration de pratiques exemplaires, établissement de communications interentreprises, mise au point d'autres outils visant à renforcer la coopération en matière d'approvisionnements écologiques.	30 000 $
Activité 3 : Examen des possibilités de coopération en matière de consommation durable.	**30 000 $**
• Sous-activité 1 : Élaboration d'une étude approfondie sur les activités et les projets liés à la production et à la consommation durables, en collaboration avec l'Alliance nord-américaine; participation à la création d'un répertoire Web des fournisseurs de produits et services à privilégier et des critères établis par ceux-ci.	30 000 $
Activité 4 : Examen des aspects environnementaux et commerciaux des marchés des énergies renouvelables et des produits éconergétiques.	**90 000 $**
• Sous-activité 1 : Organisation d'une réunion de spécialistes portant sur les méthodes d'évaluation des avantages pour l'environnement de l'énergie renouvelable et des programmes d'efficacité énergétique, notamment des méthodes de calcul des émissions.	50 000 $
• Sous-activité 2 : En collaboration avec les groupes et organisations intéressées, suivi des travaux effectués en 2002 sur les approches commerciales applicables à la séquestration du carbone, à l'énergie renouvelable et à l'efficacité énergétique, et collecte d'information supplémentaire, notamment sur les besoins au plan de l'infrastructure, afin de mieux comprendre les mécanismes d'approches commerciales choisies.	40 000 $
Activité 5 : Détermination des possibilités de multiplication des échanges de produits et services à privilégier d'un point de vue écologique.	**120 000 $**

• Sous-activité 1 : Accroissement, le cas échéant, de la portée de l'analyse des marchés des produits et services écologiques de façon à y englober une analyse de l'intérêt des consommateurs face à des produits et services écologiques choisis et de leur volonté de payer.	45 000 $
• Sous-activité 2 : Détermination des changements ou tendances touchant le commerce des produits et services écologiques dans les pays signataires de l'ALÉNA.	20 000 $
• Sous-activité 3 : Détermination des obstacles possibles au commerce des produits et services à privilégier d'un point de vue écologique et, par le biais d'analyses de scénarios, examen des incidences environnementales d'un commerce accru résultant de l'élimination de ces obstacles.	25 000 $
• Sous-activité 4 : Organisation d'une réunion des principaux groupes chargés de l'étiquetage et de la certification des produits écologiques, des groupes chargés de l'approvisionnement (y compris les gouvernements), des réseaux préconisant la consommation durable et d'autres intervenants, en vue d'étudier les possibilités de multiplication des échanges de produits et services écologiques. Cette réunion devrait avoir lieu avant la réunion des ministres des pays membres de l'OMC, prévue à Cancún en septembre 2003.	30 000 $
Ressources nécessaires	**400 000 $**

2004–2005
Il s'agit d'un domaine dont l'importance se maintient, voire s'accroît, étant donné que la multiplication des échanges et l'augmentation du volume de production et que l'application des règlements devient de plus en plus coûteuse. Ainsi, les activités connexes aux mécanismes du marché et à l'expansion des marchés des produits écologiques devraient continuer de faire partie intégrante du plan de programme, et même se multiplier en 2004.

Participation du public

Cette initiative va permettre de former des partenariats trilatéraux constructifs entre les membres des secteurs public et privé, qui utiliseront les mécanismes du marché pour stimuler la fabrication et le commerce de produits écologiques en Amérique du Nord. On prévoit que le CCPM continuera de jouer un rôle clé dans la recherche des moyens de solliciter le public avant, pendant et après la période de commentaires sur les options définies par les principaux intervenants.

Renforcement des capacités

L'un des principaux objectifs de ce projet consiste à renforcer les capacités des groupes chargés de l'étiquetage et de la certification, des groupes de consommateurs, des responsables de l'approvisionnement des gouvernements, des institutions et des industries, des représentants commerciaux et d'autres groupes, d'accroître le commerce des produits et services écologiques.

Partenaires et/ou participants prévus

Les partenaires potentiels sont les suivants : responsables de l'étiquetage et de la certification, responsables des approvisionnements et des réseaux d'appui, représentants des collectivités et groupes étudiant la consommation durable, diverses entités faisant partie de la chaîne de production des produits et services écologiques, particulièrement les PME. Parmi les partenaires clés, on comptera aussi les groupes chargés de faciliter les échanges commerciaux (p. ex., le centre du commerce international de l'OMC/de la CNUCED, les autorités chargées de promouvoir les exportations, les organismes de normalisation, les responsables du commerce et d'autres intervenants). Au sein du secteur énergétique, les partenaires prévus sont les suivants : fournisseurs, distributeurs, groupes de consommateurs, groupes d'environnementalistes et de spécialistes de la conservation, Conae, Groupe de travail nord-américain sur la qualité de l'air, Groupe de travail nord-américain sur l'énergie, organisations internationales travaillant dans le

domaine de l'énergie renouvelable et de l'efficacité énergétique, organismes chargés de l'étiquetage et de la certification, intermédiaires financiers et autres intervenants participant à des projets axés sur l'énergie.

Liens avec d'autres projets de la CCE

Ce projet est inspiré du rapport sur l'électricité établi en vertu de l'article 13 de l'ANACDE, ainsi que des projets relatifs aux produits et services écologiques et aux mécanismes de financement. Il continuera d'être mené de concert avec les responsables du secteur de programme relatif à la conservation de la biodiversité, dont l'ICOAN, et ceux du programme sur la qualité de l'air. La CCE a commencé à adapter la méthode mise au point pour les produits et services écologiques au projet sur la santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord et qui vise la suppression du plomb dans la poterie artisanale au Mexique. On continuera de chercher constamment d'autres possibilités d'appliquer la méthode.